

3.

« LA PIERRE APPRIVOISÉE : L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE EN PIERRE SECHE DANS LE VAR (XVIII^e-XIX^e SIECLE) »

Séminaire du Pôle Rural du 13 décembre 2005

Compte rendu réalisé par
 Julien Alleau : Master 2 Histoire
 Patrick Birée : Master 2 Histoire
 Caroline Lalanne-Sillard : Master 2 Histoire
 Natacha Legoux : Master 1 Géographie

PREAMBULE

Guillaume Lebaudy, ethnologue, est attaché de conservation au musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan (Var). L'objectif du musée est de conserver et de présenter le patrimoine agricole et artisanal provençal. Sa communication est liée à une exposition du musée, visible de février 2005 à juin 2006, sur « La pierre apprivoisée : pierre sèche dans le Var ».

INTRODUCTION

La plupart des écrivains, et des voyageurs ayant parcouru les paysages lithiques dits « *de terrasses* » de Provence, ont évoqué un même étonnement face aux constructions en pierre sèche. Abandonnés au début du XX^e siècles, ces paysages, marqués par l'empreinte du temps, passeraient presque pour naturels. Pourtant ce sont bien là les traces d'un aménagement, œuvre de plusieurs siècles, réalisées avec des moyens rudimentaires, sur un milieu de production. Un aménagement qui suppose trois types d'interventions :

- sur la composition du sol (désempierrement notamment)
- sur son aménagement (irrigation, drainage)
- sur sa morphologie (terrasses) et sur les conditions climatiques...

I / LA PIERRE SECHE COMME PRODUCTION ARCHITECTURALE

En Méditerranée, ce type de pratique autour de la pierre émerge à la fin du néolithique. L'apogée est sans conteste les XVIII^e et XIX^e siècles. C'est une architecture anonyme, liée à des paysans, des artisans forestiers, des « auto-constructeurs », des maçons... Cette architecture est fondamentalement rurale. Bien qu'il s'agisse d'une architecture vernaculaire, des noms se retrouvent quelquefois aux archives.

La technique de construction dite en « pierre sèche » procède de l'amoncellement de pierres sans liant ou mortier. Ainsi, l'eau n'est pas nécessaire, d'où le nom de pierre sèche. Ce sont généralement des pierres peu travaillées et extraites le plus souvent des champs connexes. Le but n'est pas de les retoucher, mais de les utiliser brutes. Les pierres ont un sens dont la face doit refléter un côté esthétique, même si l'esthétique peut faire office d'accident.

Clapiers ou *pierriers* constituent le premier degré de la construction. Les paysans retirent les pierres pour augmenter les surfaces cultivables et les rendements. Cela demande la participation de toute la famille : hommes, femmes, enfants. Certains clapiers sont très organisés, pour prendre moins de place, et limités par des murs de soutènement. Ils peuvent également servir de clôtures, d'abris, d'endroits pour ranger

les outils, ou tout simplement servir de chemins. « L'art » de la pierre sèche demande de mettre un maximum de pierres dans un minimum d'espace.

La *Borie*, modeste cabane en pierre sèche, symbole du Parc naturel régional du Luberon, est devenue l'emblème d'une région tout entière. Elle s'est faite l'expression d'un type de société méditerranéenne, mise en œuvre par les paysans pour exploiter l'espace au mieux. Cette architecture représente la société agropastorale à son apogée.

En Provence, des dizaines d'associations pour la sauvegarde du patrimoine, ont activement contribué à la préservation de la pierre sèche. Grâce à cet égard, ce patrimoine n'est pas tombé dans l'oubli, au contraire... La pierre sèche est à la mode. Depuis une vingtaine d'années, un regain d'intérêt pour sa simplicité et ses qualités esthétiques s'est matérialisé dans l'élaboration d'inventaires, de programmes de restauration, de stages d'initiations... Elle est devenue un symbole utilisé à des fins touristiques. Ce type d'architecture va jusqu'à se retrouver sur certains rond-points...

Une expérimentation scientifique l'a également pris pour objet dans le but de l'ouvrir à d'éventuels marchés. En effet, le mur de pierre sèche a la capacité de se déformer progressivement lorsque la pression exercée à son encontre augmente, contrairement au mur de béton qui lui, cède de façon violente. Plusieurs communes entretiennent de plus en plus leurs murs et une « filière pierre sèche » se développe en parallèle des volontés environnementalistes et des problématiques du « développement durable ».

II / ORIGINES ET DATATIONS

Dans certaines études, et notamment celles antérieures aux années 1970, on assimilait volontiers ces édifices à des cabanons antiques (gaulois par exemple). Pourtant les édifices visibles s'avèrent assez récents. Ces constructions sont fragiles. Le manque d'entretien conduit inévitablement à la ruine. La plupart des cabanes ont donc rarement plus de 100 ou 200 ans.

En raison de cette même erreur de datation, les murs de soutènement agricoles ont parfois été confondus avec des *oppida*. Pour rétablir la vérité, l'analyse pédologique des sols fut nécessaire.

Si l'on peut arguer à une parenté technique de ces constructions avec celles des temps anciens, leurs finalités ignorent toute idée défensive ou funéraire. Elles relèvent d'une architecture rurale des temps modernes et contemporains.

La technique de construction semble antique : -3000 à -2000 av. J.-C. Un développement quasi général dans le bassin Méditerranéen occidental à la fin du Néolithique eut lieu. Certaines terrasses sont connues dès la protohistoire. Le Moyen Age connut des périodes de constructions (notamment de terrasses) coupées par des calamités humaines (guerres, famines ou pestes). Leur développement final serait lié à la conquête d'espace de l'époque moderne puis du XIX^e siècle, avant un arrêt décisif lors de la Première Guerre mondiale.

III / LA PIERRE SECHE A LA CONQUETE DES CAMPAGNES (1760-1860)

Dans le Midi de la France, la croissance démographique de l'époque moderne, et particulièrement à partir du milieu du XVIII^e siècle, a encouragé au défrichement de terres de plus en plus éloignées des villages. La politique de Louis XV en la matière encouragea un peu plus encore ce mouvement. Des ordonnances royales imposent aux défricheurs, dans les années 1760, de soutenir les terres par des murailles ou des haies. L'utilisation d'outils en fer de qualité et de poudre à canon ont contribué d'un point de vue technique à cet essor. Dès lors, le dégagement de grands volumes de pierre rendait possible la culture sur d'anciennes terres de pacage.

Première moitié du XIX^e siècle, l'acquisition de communaux par des paysans provoque la colonisation d'espaces toujours plus éloignés qui seront finalement abandonnés au siècle suivant. Ce mouvement s'accompagne d'un morcellement croissant

des terres, imposant un aménagement organisationnel : murs de séparations, pierriers, etc.

Seconde moitié du XIX^e siècle, l'achat de parcelles des anciens communaux par des paysans pauvres ou par des ouvriers intensifie un peu plus encore cet élan.

Alors que certains versants furent colonisés au XVIII^e siècle pour être finalement abandonnés au siècle suivant, d'autres connurent un intérêt constant jusqu'au début du XX^e siècle avec la construction de bergeries en pierre sèche dans la montagne de Lure par exemple. Les bergers continuèrent de bâtir des petits abris jusque dans les années 1960.

Les bâtisseurs font aussi des essais. L'architecture vernaculaire laisse une place à l'expérimentation du point de vue architectural (formes des voûtes) mais aussi du point de vue des matériaux (linteaux en bois ou en pierre).

La pierre sèche coexiste avec la mécanisation des campagnes. Les différentes activités paysannes et artisanales ont permis, par ailleurs, la multiplication de ces structures : élevage du menu et du gros bétail, culture des abeilles, confections d'huile de cade ou de poix, du charbon de bois, etc.

IV / LES DIFFERENTS ELEMENTS EN PIERRE SECHE

La pierre fut pendant longtemps le moyen de domestiquer et d'organiser le territoire.

Les murs de soutènement des terres constituent des drains limitant l'érosion. L'eau pénètre dans la terrasse. La plasticité des murs permet ensuite son évacuation. Le mur de *restanque* est constitué d'un parement de grosses pierres harpées entre elles. Ces murs sont fonctionnels grâce aux petites pierres déposées derrière le parement. Elles permettent d'amortir la pression tout en facilitant le drainage.

Toutes les cultures doivent être arrosées, or les *restanques* facilitent cette opération. De plus, les pierres sont des brises vent qui accumulent la chaleur le jour. Cette chaleur, elle est restituée pendant la nuit, modifiant ainsi, localement, les aspects microclimatiques. Le mur fait alors office de remède contre de trop longues périodes de gel.

La pierre sèche limite également l'érosion et le ravinement des sols. Les *recavades* sont des murs barrant un vallon afin de limiter les pertes occasionnées par les pluies orageuses. L'eau de pluie, dans une région sèche comme la Provence, est captée par ruissellement, dans l'*aiguier*, cabane abritant une citerne. Cette dernière, alimentée par un système élaboré de drains et de rigoles accumule l'eau. La toiture, en voûte clavée, laisse passer l'eau et contribue à cette récupération. Les puits sont parfois couverts de toits en pierre sèche avec des voûtes encorbellées.

La pierre sèche connaît également de nombreuses autres utilisations. Les chemins sont empierrés, les ponts en clavage permettent de résister aux eaux provençales lors des tumultes orageux. Des aires de battage ainsi que des lieux pour entreposer les récoltes (olives, raisin...) furent construits en pierre sèche. Cela n'est pas tout, rappelons une fois de plus les cabanes pour stocker l'outillage, les habitats semi-temporaires avec une niche, parfois une cheminée ou une table. On retrouve également des *agachons* pour la chasse. Ces cabanes, munies de meurtrières, permettaient de chasser au fusil. Il faut compter également avec les *lèques* et les *garences* pour piéger les lapins. Des *appiers* (ruches rustiques exposées au sud) et des fours en pierre sèche pour le petit artisanat : fours à cade (apanage des bergers), fours à poix (poix navale utilisée dans les ports pour les bateaux), fours à chaux et à plâtre (gypse) furent également bâtis selon ce type d'architecture.

V / UN PATRIMOINE REINVESTI ET REAPPROPRIE

Aujourd'hui, la pierre sèche vit un renouveau. Des études scientifiques et techniques redécouvrent les atouts de ces constructions : plasticité, lutte contre l'érosion, etc.

Un intérêt économique peut également être mis en avant. Bien que l'utilisation de la pierre sèche soit onéreuse, il garde quelques avantages face au béton qui, pour être fabriqué, demande une dépense d'énergie considérable.

La pierre sèche représente également une esthétique promue en Haute Provence par les nouveaux arrivants. A travers elle, ils mettent en avant un type de valorisation du paysage et le maintien d'un patrimoine rural.

CONCLUSION

Pour appuyer cette communication, Guillaume Lebaudy présente un diaporama sur les bergeries de la montagne de Lure. Ce projet fut diffusé auprès des acteurs locaux dans un but de développement touristique. L'objectif était de réaliser trois circuits permettant la découverte du patrimoine en pierre sèche.

DEBAT

Jean-Marc Moriceau : Un des problèmes lancinant concerne les sources permettant de retrouver l'identité des acteurs du bâti : les maçons, constructeurs. Plusieurs types de sources existent : les comptes, les inventaires après décès, les titres, les contrats notariés, les devis de constructions (on connaît le développement de ceux pour les corps de logis au XVIII^e siècle). Dans les titres et les papiers il y a tout ce qui est passé devant notaire. N'est-il pas possible de trouver des éléments de réponses? Une étude approfondie permettrait sans doute de fixer quelques certitudes.

Philippe Madeline : Existe-t-il des devis de construction pour ce type de petit bâtiment ?

Guillaume Lebaudy : Peut-être car l'utilisation de techniques particulières sous-entendent la participation de spécialistes. Il faut éloigner quelque peu le mythe de l'auto-construction. On pense que des maçons Piémontais auraient pu intervenir. Dans ce cas, la documentation historique doit se trouver en Italie. Je n'ai pas trouvé d'éléments sur les constructeurs. Il faut souligner qu'aucune recherche fine n'a été effectuée. Malgré ses recherches, Pierre Coste n'en a pas trouvé.

Probablement que toute la famille se mettait au travail, encadrée par le maçon qui était en l'occurrence le maître d'œuvre ! Un retour à l'auto-construction s'opérait sans doute une fois les connaissances acquises par les familles. En effet, quelques réalisations qui nous sont parvenues sont de facture malhabile, comme certaines cabanes, de conception et de mise en œuvre n'ayant pas forcément impliqué la présence de spécialiste.

Jean-Marc Moriceau : Les minutiers notariaux ont-ils été consultés ? Il n'y avait pas de taxation mais l'engagement de valeur monétaire, aussi faible soit-il, induisait un inventaire ou pour le moins des contrats oraux à défaut de seing privé. Il ne faut pas oublier non plus les livres de raison et les livres de compte. George Pichard les a parcouru, c'est peut être une piste.

Pierre Brunet : Une collaboration entre des spécialistes et les familles se retrouve dans des contrats du Pays d'Auge. Il y est spécifié l'apport que chaque partie doit apporter à la construction.

Jean-Marc Moriceau : Il y avait de la main-d'œuvre qualifiée or cela ne peut pas échapper à un enregistrement écrit. Même avec un chef d'équipe qui va faire une campagne de

construction, il y a une nécessité d'embaucher. Ce n'est peut-être pas en Provence mais au Piémont qu'il faut chercher les sources.

Guillaume Lebaudy : Ces pistes ont été évoquées lors de l'enquête, mais le temps imparti à cette recherche était trop limité. Il fallait donc privilégier certaines pistes au détriment d'autres. Bien évidemment, des recherches mériteraient d'être faites.

Jean-Marc Moriceau : Il se pose donc le problème des moyens de la recherche. Il ne faut sans doute pas demander à quelqu'un de bénévoles, mais peut être trouver un étudiant de deuxième cycle universitaire afin de réaliser une recherche approfondie. C'est une démarche qui peut être tentée pour le XVIII^e mais aussi pour le XIX^e siècle.

Christophe Maneuvrier : Dans le Pays d'Auge, pour la période médiévale, on note une collaboration entre les membres de la famille et les spécialistes pour les constructions à pans de bois.

Jean-Marc Moriceau : Il existe forcément des contrats écrits ! C'est une longue traque à mener même si elle conduit dans le Piémont !

Guillaume Lebaudy : En tout cas, en France je n'ai pu trouver de tels éléments.

Christophe Maneuvrier : Les pièces de terre et les bâtiments sont forcément décrits dans des actes notariés. Avez-vous consulté le cadastre napoléonien ? Une démarche régressive à partir de ce document peut permettre de retrouver les constructions déjà existantes au début du XIX^e siècle dans le but de dresser une typo-chronologie. L'archéologie préventive n'a-t-elle pas apporté d'éléments à ce sujet ?

Jean-Marc Moriceau : On a pour ces époques une description des lots et des partages. Qui plus est, pour le XIX^e, les mémoires et les publications des sociétés savantes pourraient également contribuer à enrichir les connaissances en la matière. Il est difficile de penser qu'il n'y ait rien.

Guillaume Lebaudy : En ce qui concerne les bergeries de la Crau, une étude a été faite ; il semble que personne n'ait travaillé sur cette période. Avant 1850, le troupeau dort dehors. Il semble que la construction des bergeries soit liée à un problème de croisement de races entre le mérinos d'Arles et une espèce venue d'Espagne, le métissage ayant amené une race plus fragile, d'où la construction de ces bergeries.

Jean-Marc Moriceau : Une autre source à ne pas négliger : les sociétés savantes locales du XIX^e dans la région. En effet, ce champ de recherche sur le bâti rural ou les paysages n'intéresse pas l'histoire rurale à cette époque, celle-ci privilégiant plutôt l'histoire socio-politique !

Pierre Brunet : On note une phase d'abandon de ce type de constructions dans le Languedoc à partir du milieu du XIX^e siècle. Nous remarquons des phases d'abandon différentes d'un côté ou de l'autre du Rhône.

Marcel Roupsard : Pour les murs de soutènement, des études dans le Rhône montrent un abandon prononcé au début du XIX^e.

Guillaume Lebaudy : Dans le Var, on continue d'investir selon les endroits, il n'y a pas d'abandon massif.

Marcel Roupsard : Il y a beaucoup de régions où il y a ces terrasses, cela serait intéressant de les comparer [par rapport à leur abandon].

Philippe Madeline : Cela incite donc les archéologues à travailler sur les terrasses étant donné leur importance dans l'aménagement de l'espace agricole.

Guillaume Lebaudy : L'intervention d'archéologues a permis de préciser que certaines parties de ces bergeries dataient du Néolithique et qu'il y avait donc une pérennisation de ces sites. Par contre devant l'absence de mobilier probant découverts lors des fouilles, seule une analyse pédologique peut donner des éléments sur la datation.

Christophe Maneuvrier : Il ne faut pas oublier la fumure, qu'on n'a pas dû manquer d'apporter au fil du temps !

Jean-Marc Moriceau : Il faut prendre en compte la chronologie des terrasses du XVIII^e siècle à 1914 : on enregistre, à cette époque, un grand mouvement d'expansion démographique, avec un monde rural plein, une politique d'encouragement au défrichement, la remise en valeur de terres après l'épisode douloureux du Petit Age Glaciaire, avec notamment ces hivers très froids de 1709, 1740, 1750 et 1760. Après, on assiste à une reconstitution des cultures arbustives, et donc à l'exploitation de nouvelles terres.

Guillaume Lebaudy : Hormis la région de Fortcalquier, il n'y a plus de constructions de terrasses à la fin du XIX^e, cependant on continue à les entretenir.

Philippe Madeline : Il n'y a pas de carte géologique dans votre ouvrage sur les constructions en pierres sèches de votre région. Si la construction n'a pas de lien avec le sous-sol, y a-t-il eu des transports de pierres ?

Guillaume Lebaudy : Effectivement on aurait pu en inclure une, mais il n'y a eu pas de transport de pierres. Les micro-carrières que l'on exploite sont situées le plus souvent à 50 mètres de la construction.

Dans le Var, elles sont utilisées à l'état brut, dans les Lures, on remarque des traces, parfois nombreuses du testut (marteau) sur les pierres utilisées. Il y a une volonté de construire des murs esthétiques.

Marcel Roupsard : Les linteaux sont parfois en bois !

Guillaume Lebaudy : C'est vrai, pour des raisons de meilleure conservation, le bois a remplacé la pierre.

Jean-Marc Moriceau : L'aspect foncier semble intéressant. A partir du XVIII^e siècle, la phase de privatisation des espaces collectifs a dû laisser des traces dans les municipalités et leurs délibérations. En tout cas ce mouvement positif d'expansion et de défrichement fait suite à la période 1640-1700 qui a vu une aliénation des biens communaux avec de nombreux aspects négatifs. Ces mouvements ont dû laisser des traces.

Philippe Madeline : De plus, qu'en est-il des usages locaux pour l'entretien des murs collectifs ?

Jean-Marc Moriceau : Les usages locaux des constructions collectives comme les murs de soutènement ont dû amener des problèmes débouchant sur des actions judiciaires. Dans ce cas, il faudrait consulter la série U (justices de paix, informations judiciaires avec expertises) aux archives départementales. Cette thématique du bâti rural a été largement inexploitée.

Guillaume Lebaudy : Il ne semble pas qu'il y ait eu une organisation collective au niveau des murs. Mais la recherche n'a peut-être pas été assez poussée de ce côté !

Jean-Marc Moriceau : Cependant l'aménagement, l'entretien et la responsabilité des terrasses doivent être précisés dans des statuts communaux des XVI^e et XVIII^e siècles. La revue *Études Vauclusiennes* peut sans doute être utile à ce propos.

Patrick Birée : Avez-vous exploité les sources iconographiques, croquis des terriers, vieilles photographies, par exemple ?

Marcel Roupsard : Le cadastre napoléonien présente des traits rouges pour certaines constructions alignées sur une haie, certains murs sont également indiqués, est-ce le cas en Provence ?

Guillaume Lebaudy : Je n'ai pas vu de tels éléments sur les cadastres consultés.

Jean-Marc Moriceau : Et les plans des ingénieurs de la marine et du génie représentant des modelés du petit bâti ?

Guillaume Lebaudy : Le bâti en pierres ne représente que peu de pages sur un ouvrage !

Marcel Roupsard : C'est vrai qu'au début du XX^e siècle, jusque dans les années 50, la notion de répartition de l'habitat était bien étudiée. Les données actuelles autour de l'accès à l'électricité, l'adduction d'eau, l'assainissement, sont à réexploiter, comme ce grand mouvement, de va et vient de la population avec la péri-urbanisation.

Guillaume Lebaudy : En Provence, actuellement, il n'existe plus la possibilité de s'installer n'importe où, notamment sur des terrasses avec des murs en pierres sèches, à la différence de par le passé. Ainsi, aujourd'hui, grâce aux initiatives individuelles ou collectives, privées ou publiques, sont préservés les espaces où l'on trouve des constructions en pierres sèches.

Philippe Madeline : Je change de sujet. Comment réagissent les habitants face aux animations en faveur du patrimoine ? Par qui ces itinéraires sont-ils fréquentés ? Ces itinéraires donnent de la valeur à ce patrimoine, que représentent ces valeurs pour les propriétaires ?

Guillaume Lebaudy : On note une prise de conscience de la valeur de ce patrimoine mais aussi du dérangement qu'il peut procurer surtout par les touristes. En général, les propriétaires sont peu enclins à voir des randonneurs. Cependant il se rendent compte que la visite et l'accession au site contre une restauration leur permet d'engranger des revenus et ainsi de pérenniser le lieu. Le but est de pérenniser des bâtiments pour

quatre-vingt ou cent ans. Pour les populations locales, on remarque un redémarrage avec des populations nord-européennes qui s'investissent pour la mise en valeur de ce petit patrimoine.

Audrey Pégaz: Les propres marqueurs identitaires de ce patrimoine ont été apportés par les gens de l'extérieur, surtout les touristes nordiques ! Ensuite cette démarche a été reprise par les autochtones.

Jean-Marc Moriceau : Comme souvent, la démarche vient de l'extérieur vers l'intérieur !

Guillaume Lebaudy : Ce mouvement est cependant fragile. Plusieurs de ces sites ont servi de carrières de pierres, quand on n'a pas retrouvé l'ensemble maçonné ! Dans le Var, peu d'individus ont conscience de la valeur de ce patrimoine.

Épilogue

En guise de conclusion à la séance de ce séminaire, un documentaire réalisé durant l'été 2006 par le musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan est présenté. René Sette, murailleur et caladeur provençal se dévoile sous l'objectif. Un extrait du spectacle *Jean des Pierres*, écrit par l'historien Jean-Yves Royer et dont René Sette est également l'acteur principal ouvre cette projection. Le film met en évidence les techniques de construction en se focalisant sur la fabrication d'un mur en pierre sèche. Le choix des pierres et l'adaptation de l'homme à la pierre mettent en lumière le lien existant entre les gestes du passé et les gestes d'aujourd'hui. La construction en pierre sèche apparaît dans toute sa mystique.